



CHORALE DU TOUVET

Assemblée générale du Samedi 26 septembre 2020

Ordre du jour :

- 1 - Bilan artistique de la saison 2019-2020 par Aude Moussy
- 2 - Programme et projets pour 2020-2021 par Aude Moussy
- 3 - Bilan moral exercice 2019-2020 par le Président Michel Hélin
- 4 - Bilan financier exercice 2019-2020 par Irène Ferrari
- 5 - Projet de budget 2020-2021 par Michel Hélin et Irène Ferrari
- 6 - Election et renouvellement partiel du C.A. et du bureau
- 7 Questions diverses

Début de l'assemblée générale : 17h15

Secrétaire de séance : Jo Lehmann

Le président Michel Hélin ouvre la séance en présence de 43 choristes. 5 procurations ont par ailleurs été remises, ce qui porte à 48 le nombre de choristes présents ou représentés.

Il rappelle ensuite l'ordre du jour, puis il donne la parole à notre chef de chœur pour le bilan artistique de la saison écoulée.

1 - Bilan artistique :

Aude rappelle brièvement les concerts et autres activités qui ont marqué la première moitié de la saison interrompue en mars par l'épidémie de Covid 19 :

- concert de ND de La Salette le 22 septembre
- le 19 octobre : concert à Brignoud avec les Grésivaudan au bénéfice du secours populaire
- le 2 novembre, un atelier chant avec les musiciens de Pont de Cheruy
- le 30 novembre : concert au Percy en Trièves, devant un public très, très réduit.
- Concert de Noël avec les Grappashows au Touvet
- le 4 janvier : deuxième séance de travail avec les musiciens de l'école de musique de Pont de Cheruy
- le 29 février : un joli succès pour le concert Rock en Chœur au Cheylas avec les musiciens de Pont de Cheruy.

Et puis, en mars, tout s'est arrêté ! Le coronavirus a eu raison de notre enthousiasme et nous a réduits au silence pour de longs mois, alors que nous avions encore au programme quelques belles sorties : concert Rock en chœur à Pont de Cheruy en avril, 2 concerts I Caprini avec un chœur de femmes à Pont de Cheruy et à Grésy-sur Isère, un voyage en Ardèche en mai, un concert au Touvet en Juin et un concert I Caprini en juin à Praz de Lys en haute Savoie.

Vote du bilan artistique : approuvé à l'unanimité

2 - Programme et projets pour 2019-2020 :

En raison de la situation sanitaire actuelle (Covid 19) et de l'impossibilité à ce jour de reprendre nos répétitions, il n'est pas possible ni raisonnable, à ce jour, de faire des projets pour la saison 2020-2021.

3 - Bilan moral exercice 2019-2020 : par Michel Hélin, Président

En septembre 2019, la saison à venir s'annonçait prometteuse avec le projet Rock en Chœur, un voyage en Ardèche et plusieurs autres concerts. Mais le corona virus a mis fin à ce bel enthousiasme en mars et depuis cette date nous avons dû interrompre toutes nos activités jusqu'à ce jour et pour quelque temps encore. Mais malgré tout, nous avons gardé le contact grâce au réseau social (via internet) mis en place et géré par Béatrice qui a donné beaucoup de son temps et de sa patience. Qu'elle en soit mille fois remerciée. Le président a également adressé ses remerciements à J-P Bouet pour le dévouement dont il a fait preuve pour le mixage des enregistrements MP3 diffusés à tous les choristes, ainsi qu'à Claudine, Marie-Jo et Marco qui l'ont aidé.

Après cette longue interruption, le président et la chef de chœur craignaient une forte hémorragie parmi les choristes. Après enquête faite par mail, nous sommes heureux de constater que 59 choristes ont répondu qu'ils désiraient continuer l'activité et que seuls 7 y mettent un terme pour des raisons

familiales, professionnelles ou autres. Ceci est confirmé par la présence de très nombreux choristes à cette AG.

Le président précise qu'après avoir longuement hésité, la chorale a tout de même été représentée au forum des associations du Touvet par Denis, Béatrice et Yvette.

Vote du rapport moral : approuvé à l'unanimité.

4 - Bilan financier exercice 2019-2020

	Bilan année 2019/2020		
	actif	passifs	solde
Total	15 630,03 €	13 373,48 €	2 256,55 €
Réserve	8 046,71 €	-3 336,39 €	4 710,32 €
Adhésion choristes (80 choristes 95€)	6 935,00 €	47,50 €	6 887,50 €
Assurance		242,87 €	-242,87 €
Bus	900,00 €	1 414,50 €	-514,50 €
Défraiements concerts	486,53 €		486,53 €
Divers choristes (boissons, ...)		696,75 €	-696,75 €
Location salle		200,00 €	-200,00 €
Maintenance site		500,00 €	-500,00 €
Mécénat	1 050,00 €		1 050,00 €
Pianiste (6 concerts avec Prapoutel Août 2019)		881,00 €	-881,00 €
Aude (35+25 Répét + 6 concerts)		6 700,00 €	-6 700,00 €
Prestation intervenant (rock en chœur)		500,00 €	-500,00 €
Admin (timbres, partitions, pub, sacem, ...)		706,04 €	-706,04 €
Ventes billets (7 concerts)	4 934,00 €	0,00 €	4 934,00 €
Tenues (y compris tee-shirts)	30,00 €	1 148,50 €	-1 118,50 €
Bugnes	1 294,50 €	336,32 €	958,18 €
Voyage Mai			0,00 €
Achat matériel (sono)		3 336,39 €	
Total réserve	0,00 €	3 336,39 €	-3 336,39 €
Total Général			6 966,87 €

Nous avons donc en caisse le 26 septembre 2020 : 6966,87 €

Vote du bilan financier : approuvé à l'unanimité

5 - Projet de budget 2019-2020

Dans la situation actuelle il est impossible de faire la moindre prévision.

6 - Election et renouvellement partiel du C.A. et du bureau

Le président précise que Irène Ferrari, Yvette Laforge et Laurent Emery arrivent en fin de mandat. Leur trois postes sont donc à pourvoir.

Les trois sont candidats pour un nouveau mandat de 3 ans.

Le président sollicite d'autres candidatures éventuelles.

Aucun candidat ne se déclare.

Résultats du vote :

Irène Ferrari, Yvette Laforge et Laurent Emery sont élus à l'unanimité membres du Conseil d'administration pour un mandat de trois ans qui s'achèvera en juin 2023.

7- Questions diverses :

Le président a ensuite invité les choristes à aborder les questions qu'ils souhaitent soumettre à l'AG. Frédéric Fasola a pris la parole, non pas pour poser une question, mais pour signaler qu'il avait eu de nombreux retours suite à notre dernier concert au Cheylas (Rock en chœur) et qu'ils étaient tous excellents. Notre prestation avec les musiciens de Pont de cheruy a été très appréciée. Dans la situation actuelle, Il faut avoir cela à l'esprit , garder notre enthousiasme , ne pas abandonner, maintenir le lien et travailler à distance en attendant de pouvoir reprendre nos activités.

En réponse à une question d'une choriste, il a été précisé que notre chef de chœur a été rémunérée pendant la durée de l'épidémie jusqu'en Juin inclus (excepté les concerts, qui n'ont pas eu lieu) S'agissant des ré-inscriptions et des cotisations, on attendra, avant d'en fixer le montant et de les réclamer, d'avoir une vue un peu plus précise sur le programme que nous pourrions mettre en œuvre. Compte-tenu des recommandations sanitaires actuelles, il faudrait, pour nos répétitions à la salle du collège, nous limiter à 16 personnes, avec port du masque obligatoire et portes ou fenêtres ouvertes et respect de la distanciation. Aude pense que pour un chef ,de chœur, répéter dans ces conditions est difficilement pensable. Les chefs de chœur avec qui elle est en contact et qui réussissent à maintenir des répétitionsr le font dans des églises ou des grandes salles communales du genre gymnase.

Pour ce qui nous concerne, la salle du Bresson n'est pas disponible le soir.

Malgré tout, nous avons bien pour objectif, et Aude en premier, de reprendre nos activités dès que possible.

En attendant, Philippe demande s'il n'est pas possible de relancer le réseau social qu'on avait fait fonctionner pendant le confinement. Béatrice précise qu'aujourd'hui elle n'est plus en télétravail ni en chômage partiel et que donc elle n'a pas trop de temps à y consacrer. L'idée paraît excellente, mais il faudra mettre en place une organisation pour partager le travail.

Aude, quant à elle, entend proposer aux choristes une sélection des concerts et évènements musicaux qui auront lieu dans la région en vue de sorties collectives.

Elle proposera également de nouveaux chants à travailler à distance (MP3) , dont JP pourra mixer les enregistrements et les renvoyer aux choristes. Il demande cependant que les enregistrements soient réalisés avec le métronome pour faciliter son travail de calage.

Fin de l'assemblée générale à 18h30

Le secrétaire de séance :

Jo Lehmann

Le Président :

Michel Hélin



Réunion du CA du 26 septembre 2020 suite à l'assemblée générale

Le nouveau CA s'est réuni à la suite de l'assemblée générale du 26 septembre 2020 conformément aux statuts de la chorale du Touvet . Il a procédé à l'élection du bureau

Tous les membres du bureau sortant (2019-2020) ont été réélus, à savoir : :

Président : Michel Hélin

Vice-président : Denis Chaboud

Trésorière : Yvette Laforge

Trésorière adjointe : Irène Ferrari

Secrétaire : Jo Lehmann

Secrétaire-adjointe : Béatrice Henno

Le secrétaire de séance :
Jo Lehmann

Le Président :
Michel Hélin